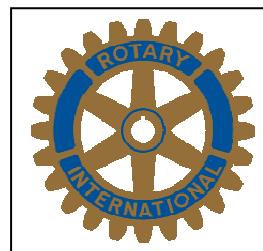


ROTARY INTERNATIONAL DISTRICT 1680 PRIX SERVIR

Responsable :Patrick BARBIER
Besançon Utinam
06 07 09 06 83
patrick@maisons-pbarbier.fr
Patrick Barbier 8 rue Pasteur
25000 BESANCON



PRIX SERVIR

1) Initiateur du Prix Servir :

En 1984 le Gouverneur Maurice HERR a codifié les modalités d'attribution du Prix Servir

2) Objectifs du Prix Servir :

Honorer, valoriser et récompenser des actes de courage, d'altruisme, de civisme ou de dévouement notoire accomplis sur le territoire d'un Club Rotary

3) Eligibilité :

Personnes méritantes oeuvrant dans le périmètre géographique du Club. Il a pour but d'encourager la bravoure, l'héroïsme, le bénévolat, la persévérance, le dévouement dans des domaines aussi différents que les causes humanitaires, la conservation du patrimoine, l'assistance à personnes en danger, etc.....

4) Détection :

Par la vigilance que le Rotarien exerce sur son environnement pour les actions désintéressées. Les gens dévoués étant en général très discrets, la phase la plus longue et difficile est sans nul doute la recherche de candidats. Il serait donc souhaitable que chaque Président de Club nomme au sein de la commission d'Intérêt Public un Responsable ou une sous commission chargée de ce travail de recherche.

5) Attribution :

Les Clubs Rotary décernent librement leur Prix Servir au lauréat de leur choix, sans qu'aucun critère de sélection ou de budget ne leur soit imposé, à la seule condition que la philosophie de cette institution soit respectée. Un Club peut décerner un premier prix et un deuxième prix ou deux premiers prix ex aequo.

6) Présentation au District :

Tous les clubs ont vocation à présenter un candidat, le dossier est informel. Cependant pour une bonne analyse il est souhaitable qu'il y ait une présentation générale documentée d'articles de presse, photos, etc.

Les dossiers de candidature étayés doivent être envoyés au Responsable du Prix Servir.

Les clubs doivent avoir remis officiellement le Prix Servir

7) Choix du District :

Le Comité de sélection sera constitué du Responsable et de 3 Rotariens sous la Présidence du Gouverneur. Le Comité désignera les Lauréats ou les Lauréats ex æquo.

8) Cérémonie du Prix Servir :

Le Prix Servir sera remis à l'occasion de l'Assemblée de District par le Gouverneur

9) Montant des Prix

- Valeur : 4500,00€
- 3 prix seront remis

10) Prix Servir National :

Le ou les lauréats du District seront présentés à un jury composé de Gouverneurs et Past-Gouverneurs qui choisiront le PRIX SERVIR NATIONAL

11) Planning :

- 30 avril fin délai remise des dossiers
- 30 mai information aux clubs
- Assemblée de District : remise des prix par le Gouverneur

Le Prix Servir à été initié et adopté par les Districts de France, il est maintenant repris par de nombreux districts étrangers.

Donnons-lui l'écho qu'il mérite.

C'est un moyen particulièrement efficace et médiatique de mettre en valeur des actions courageuses et généreuses qui s'accomplissent discrètement tous les jours.

Il n'y a pas de petits et gros dossiers, toutes les actions méritent d'être relevées par un dossier de candidature.

P.S. : Je suis à votre service, n'hésitez pas à me contacter par tél., mail ou courrier pour tout projet ou dossier